

RAPPORT ANNUEL IFP

**COMPORTANT LES INFORMATIONS REQUISES
À L'ARTICLE R548-4 DU CODE MONÉTAIRE ET
FINANCIER**

2022

GOVERNANCE

Depuis juin 2018, Lumo est une filiale à 100% du groupe Société Générale.

Lumo est dirigée par Olivier Houdaille, président de Lumo, nommé par le " Comité de Surveillance ".

Le " Comité de Surveillance " représente l'actionnaire de Lumo - c'est-à-dire Société Générale - et comprend 4 membres experts de Société Générale avec lesquels Lumo interagit au quotidien (Financement global, Innovation, Banque privée et Philanthropie).

RÔLE DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

Le Comité de Surveillance a un rôle consultatif et décisionnel sur les activités stratégiques, les sujets réglementaires, le business plan, le budget et le financement, le développement et les produits, les RH, l'informatique, la communication et l'organisation de Lumo.

Le Comité de Surveillance se réunit au moins deux fois par an.

PROJETS DE DON SANS CONTREPARTIE

0 PROPOSITION DE PROJET REÇUE EN 2022

0 PROPOSITION DE PROJET RETENU ET PRÉSENTÉE EN 2022

0 PROJET FINANCÉ EN 2022